



BE-GATE ASSURE UNE MAINLEVÉE PLUS RAPIDE POUR LES ENVOIS PAR E-COMMERCE

Le Vice-Premier ministre et Ministre des Finances Alexander De Croo et le PDG de Brussels Airport, Arnaud Feist, ont aujourd'hui, le jeudi 21 mars 2019, visité DHL, la première entreprise à bénéficiaire de l'application BE-GATE de la Douane.

Les douanes ont développé la certification BE-GATE en raison de l'augmentation mondiale du commerce électronique, qui exige des livraisons rapides et donc un dédouanement rapide des marchandises.

Be-Gate, c'est :

- Une connexion électronique sécurisée entre l'opérateur du commerce électronique et les douanes, spécifiquement adaptée au traitement de grandes quantités de données.
- Permettre des contrôles douaniers efficaces sur base d'analyse de risque.
- Une communication améliorée pour une vitesse de transaction maximale.
- Anticiper les changements législatifs à venir.

L'aéroport de Zaventem voit circuler en moyenne 250.000 paquets par jour, mais lors des pics d'activité, tels que Black Friday, la période de Noël, ... Cela peut grimper jusqu'à 350.000 envois par jour. BE-GATE permet de traiter rapidement ces déclarations au niveau de la Douane.

« BE-Gate est un bel exemple de la façon dont le gouvernement numérise et innove pour le confort des citoyens et la commodité des entreprises. De plus en plus de gens font leurs achats en ligne. Avec une solution numérique comme celle de BE-Gate, la douane contribue à une livraison rapide des colis. » déclare le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances Alexander De Croo.

« Nous sommes particulièrement heureux que DHL, en tant que premier acteur logistique en Belgique, puisse rejoindre ce nouveau projet. BE-GATE est avant tout le résultat de notre bonne coopération avec les douanes. Avec ce nouveau système, nous pouvons continuer à offrir à nos clients un service rapide et de qualité, également selon la nouvelle législation douanière européenne, plus stricte. DHL est une entreprise en quête constante d'innovation et cette coopération avec les douanes fait également partie de nos efforts pour renouveler et optimiser nos systèmes », déclare Gerrit De Sterck, Customs Affairs Manager chez DHL.

BE-GATE ne peut pas être appliqué aux marchandises soumises à accises, autorisations, restrictions et mesures de contrôles.